

Rumilly, le 17 septembre 2021



Ville de Rumilly

Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 20
Fax 04 50 64 69 21
contact@mairie-rumilly74.fr

Objet : Convocation

Nos réf. : CH/NP/SB

Affaire suivie par Sophie BRUYERE, Assistante administrative, Secrétariat Général

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE PUBLIQUE

Madame, Monsieur,

La prochaine séance publique du Conseil Municipal aura lieu le
JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021 à 19 heures 30 min
à la salle des fêtes de Rumilly, rue du Sophora.



Changement de lieu

**La réunion se tiendra à la salle des fêtes.
Toutes les règles de distanciation physique seront respectées.**

Informations relatives aux mesures sanitaires

Le port du masque est obligatoire.

***Il vous est demandé de vous munir de votre propre stylo
pour les signatures.***

***Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter une bouteille d'eau / gourde
afin de vous désaltérer.***

Aucune carafe ne sera mise à disposition sur les tables.



A l'ordre du jour figurent :

↳ Installation d'un Conseiller Municipal issu de la liste « Rumilly, une dynamique pour un territoire ».

↳ Désignation

01) Désignation au sein du Conseil d'Administration du Collège Le Chéran en remplacement de M. Daniel DÉPLANTE.

↳ Hommage public

02) Attribution du titre de Citoyen d'honneur de la Ville de Rumilly à M. Serge DUPESSEY.

↳ Finances

03) Centre dédié à la vaccination COVID-19 sur la Commune de Rumilly
Convention annuelle d'objectifs et de financement au titre du fonds d'intervention régional pour l'année 2021 à intervenir entre l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et la Commune de Rumilly.

04) Taxe Foncière
Limitation à 40 % de l'exonération de ladite taxe sur les propriétés bâties durant les deux années suivant leur achèvement.

↳ Action Cœur de Ville

05) Opération d'aménagement du secteur rue des Ecoles / Tours / Montpelaz
Convention attributive de subvention au titre de la convention cadre pluriannuelle Action Cœur de Ville à intervenir entre le Département de la Haute-Savoie et la Commune de Rumilly.

06) Travaux sur les réseaux de Rumilly secteur rue des Ecoles / Tours / Montpelaz / Hauteville :
- Procédure et conditions d'indemnisation amiable des professionnels riverains pour les dommages dus aux travaux publics.
- Création de la commission d'indemnisation amiable.
- Désignation de deux représentants de la Commune de Rumilly au sein de la commission d'indemnisation amiable.

07) Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie
Travaux de mise en souterrain des réseaux de distribution publique d'électricité, des télécommunications et de rétablissement des infrastructures d'éclairage public, rue des Ecoles / Tours / Montpelaz
Approbation du plan de financement des travaux et de la participation financière de la Commune à cette opération.

08) Programme Action Cœur de Ville – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec volet Renouvellement urbain (OPAH-RU) pour le cœur de ville de Rumilly
Convention à intervenir entre la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département de la Haute-Savoie, la Banque des Territoires, Action Logement et la Commune de Rumilly – Modification suite à l'avis de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

- 09) Programme Action Cœur de Ville
Appui au Comité d'Action Economique Rumilly Alby Développement pour le financement d'un poste de manager de commerce et le développement du site monrumilly.fr
- Convention de cofinancement d'études à intervenir entre la Banque des Territoires et la Commune de Rumilly.
 - Subvention au Comité d'Action Economique Rumilly Alby Développement.
- 10) Site Patrimonial Remarquable
Exercice de la compétence PLU par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie – Délégation de la conduite des procédures sur les Sites Patrimoniaux Remarquables.

↳ Ressources humaines

- 11) Compte Epargne Temps
Détermination des modalités de compensation financière en cas de transfert.
- 12) Régime indemnitaire de la Police Municipale
Attribution d'une indemnité administrative de technicité exceptionnelle au cadre d'emplois des chefs de service.
- 13) Modification du tableau des emplois.
- 14) Dispositif « Parcours Emploi Compétences »
Recours au dispositif.
- 15) Comité des Œuvres Sociales des collectivités territoriales du Canton de Rumilly
Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle d'objectifs à intervenir entre l'association Comité des Œuvres Sociales des collectivités territoriales du Canton de Rumilly et la Commune de Rumilly, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, les Communes de Marigny-Saint-Marcel, Marcellaz-Albanais, Saint-Eusèbe, Lornay, Vallières-sur-Fier et l'Office du Tourisme Rumilly Albanais Savoie Mont-Blanc
- 16) Comité des Œuvres Sociales des collectivités territoriales du Canton de Rumilly
Avenant n° 1 à la convention de répartition des charges liées au soutien humain et logistique apporté au Comité des Œuvres Sociales des collectivités territoriales du Canton de Rumilly à intervenir entre la Commune de Rumilly et le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, les Communes de Marigny-Saint-Marcel, Marcellaz-Albanais, Saint-Eusèbe, Lornay, Vallières-sur-Fier et l'Office du Tourisme Rumilly Albanais Savoie Mont-Blanc.

↳ Urbanisme

- 17) Instauration d'un nuancier de couleurs de façades du centre historique et des faubourgs de Rumilly
Définition du périmètre d'application dudit nuancier.

↳ Foncier

- 18) Permis de construire au bénéfice de la société NEXITY IR PROGRAMMES ALPES, route d'Aix les Bains
- Acquisition de parcelles sises route d'Aix les Bains et au lieu-dit « Martenex ».
 - Protocole foncier à intervenir entre ladite société et la Commune de Rumilly.
 - Convention de rétrocession de voirie à intervenir entre ladite société et la Commune de Rumilly.

- 19) Echange de parcelles à intervenir entre l'Office Public de l'Habitat de la Haute-Savoie et la Commune de Rumilly sises rue de la Forêt et impasse de la Forêt.
- 20) Définition des modalités d'intervention, de portage et de restitution d'un bien sis rue Centrale
Convention pour portage foncier à intervenir entre l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie et la Commune de Rumilly.

Affaires juridiques

- 21) Renouvellement du contrat de concession immobilière du karting de Rumilly à intervenir entre la société « Le circuit de Rumilly » et la Commune de Rumilly
Retrait et remplacement de la délibération n° 2021-05-08 du Conseil Municipal du 12 juillet 2021 ayant le même objet.

Sports

- 22) Utilisation des installations sportives des communes ou de leurs groupements par les collégiens haut-savoyard
Conventions à intervenir entre le Département de la Haute-Savoie, les collèges de Rumilly et la Commune de Rumilly.
- 23) Mise à disposition d'équipements sportifs communaux au SAS Football Club Annecy
Annulation de la convention intervenue entre le SAS Football Club Annecy et la Commune de Rumilly et de la créance.

Vie associative

- 24) Subventions à différentes associations dites de loisirs et diverses au titre de l'exercice 2021.

Prévention

- 25) Lutte contre les chats errants
Convention à intervenir entre la Société Protectrice des Animaux d'Annecy-Marlioz et la Commune de Rumilly.

Délégations du Conseil Municipal à M. LE MAIRE

- 26) Compte-rendu des décisions prises par M. LE MAIRE sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Point pour information

- Mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre
Convention à intervenir entre le Procureur d'Annecy et le Maire de Rumilly.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Christian HEISON

